

VAL DE CHALVAGNE

MAI—JUIN 2014
N° 24

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Le samedi 29 mars, les nouveaux conseillers municipaux élus : Marie-Laurence BOUSSELET, Christian GATTI, Bernard CAIRO, Aurélien GRAC, Gérard BEZIER, René BONHOMME, Joël LEON se sont réunis pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Christian GATTI a été élu maire, Bernard CAIRO premier adjoint, Aurélien GRAC second adjoint.

Christian GATTI et Bernard CAIRO siègeront à la Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux.

De très nombreux projets attendent les nouveaux élus qui auront à œuvrer sur le terrain et auprès des administrés.

Les nouveaux élus remercient vivement les électeurs pour la confiance qu'ils leur ont apportée en les reconduisant dans leur mandat, et s'attacheront à réaliser tous les nombreux projets qui permettent l'amélioration de la vie quotidienne de nos habitants.



Le nouveau conseil municipal

Sommaire :

P1 : Elections

P2 : Etat Civil

P3 : Cérémonie et Fêtes

P4 : Travaux

P5 : Nouveaux cantons—Jean LEON en retraite.

P6 : La langue d'au-trefois (suite).

Thymus est un genre de plantes (couramment appelées **thym** ou **serpolet**) de la famille des **Lamiacées**. Ce genre comporte plus de 300 espèces. Ce sont des plantes rampantes ou en coussinet portant de petites fleurs rose pâle ou blanches. Ces plantes sont riches en huiles essentielles et à ce titre font partie des plantes aromatiques. La principale huile essentielle de *Thymus vulgaris* est un terpénoïde qui lui doit son nom, le **thymol**, une substance bactéricide. Dans le sud de la France, le thym est aussi fréquemment appelé *farigoule* (de son nom occitan : *farigola*).

LE THYM



Un adieu à

M. Jean DIEUDE.

M. Jean Dieudé, est décédé 12 avril à 8h00 du matin des suites d'une très longue et douloureuse maladie, il avait 91 ans, nos pensées vont vers lui.

Fondateur de l'association Connaissance et Sauvegarde des Oratoires, il a pendant de nombreuses années œuvré pour la restauration des oratoires sur notre commune et sur l'ensemble de la Région PACA. Il avait fait un don pour la croix de Montblanc.

Mesdames, Messieurs, Chers ami (e) s

Nous voici au début d'une nouvelle mandature, pleine d'incertitudes sur le devenir de nos communes à cause de la crise et de la nouvelle réforme territoriale. De nombreux travaux nous attendent afin d'améliorer notre niveau de vie, malgré la baisse notoire des dotations de l'Etat.

Sous l'égide de la Communauté de Communes et son président Daniel PARAVICINI, réélu, une remise à niveau du réseau Internet doit intervenir prochainement, pour permettre un très haut débit pour nos communes. Si de nouveaux abonnés se manifestent, le pylône de Villevieille sera réactivé.

Nous sommes toujours en attente du devenir de notre Communauté de Communes, nous espérons que seul le Bassin de Vie et notre intérêt seront pris en compte. Nous mènerons à bien toutes ces démarches dans l'intérêt de la Commune et ses habitants.

ETAT CIVIL

Le Champ :

Naissance de Ary GATTI,

Ugo est très heureux de vous annoncer la naissance de son petit frère Ary GATTI, né le 11 décembre 2013 à Nice, Vassiliki et Dominique sont très heureux de cette arrivée.

Ary est le petit-fils de Yves GATTI.

Félicitations aux parents, au grand-père, longue vie à Ary.



Villevieille—

Naissance de Lino Léon,

Né le 8 mars 2014 à Hyères Lino est un bout de chou qui comble de bonheur sa maman et son papa, Camille et Denis LEON. Toutes nos félicitations aux parents et aux grands-parents Nadine et Joel, et beaucoup de bonheur à Lino.



Félicitations à Aurélien GRAC, adjoint au Maire de Val de Chavagne, qui a reçu dernièrement la médaille de la Reconnaissance Artisanale, médaille d'honneur de la Chambre des Métiers, pour la reconnaissance de sa carrière en qualité d'artisan boucher. Un grand bravo !



DECES

Lucien GRAC s'en est allé.

Il est décédé le 29 mars 2013 à l'âge de 89 ans.

Dernier agriculteur de la commune, retraité, il a vécu avec son épouse Marthe, et sa fille Chantal à la Serre. Tous les passants appréciaient le petit moment de conversation qu'ils pouvaient avoir avec lui sur le bord de la route : il nous manquera.

A toute sa famille nous présentons nos sincères condoléances .



CEREMONIE DE CITOYENNETE



Christian GATTI, maire, a eu le plaisir de remettre à Melle Chloé ONCINA sa carte d'électrice, et son livret de citoyenneté, au cours d'une cérémonie organisée à la mairie le 10 mai 2014.

De nombreux habitants étaient venus assister à cette cérémonie. Dans son discours le maire a rappelé : « C'est le décret présidentiel 2007-168 qui a institué la cérémonie de citoyenneté. Cette cérémonie organisée à la majorité consiste à remettre solennellement la carte d'électeur et le guide du citoyen.

La majorité en France s'obtient l'âge de 18 ans, âge auquel on est considéré comme pleinement capable et responsable par la communauté nationale.

Le droit de vote, symbolisé par la carte d'électeur, est accordé à toute personne majeure de nationalité française, sans distinction de sexe, d'origine ou de religion, inscrite sur les listes électorales, disposant de ses droits civiques et politiques. Elle permet de participer aux différents scrutins au suffrage universel direct et de prendre part à la vie démocratique Française et Européenne ».

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie citoyenne.

FETES SUR LA COMMUNE

JUILLET :

MARDI 1^{er} JUILLET - L'ASSOCIATION VALENTIN HAOUY (MAL VOYANTS) viendra finir son année associative - comme chaque année, les membres de cette association et les accompagnants viennent faire leur repas à Castellet-Saint-Cassien - Val de Chavagne

LE SAMEDI 12 JUILLET 2014 - FETE DE VAL DE CHAVAGNE à 19 H Soirée Pan-Bagnat (ne pas oublier de réserver) suivie du spectacle *La chanson de Gontran* avec Serge ARNAUD et sa troupe, une comédie médiévale d'Ariane HAURE et Nicolas RAYBAUD, mise en scène par Serge ARNAUD, par la compagnie *Hou ben vaille* en co-production avec *Scène déménagement*.

L'histoire :

En l'an 801, deux preux chevaliers et frères ennemis, Gontran l'Intrépide et Gondoald le Perfide, rivalisent de stratagèmes pour conquérir les beaux yeux (et les richesses) de la princesse Blanche. Une aventure rocambolesque dans un monde où hardiesse, couardise, maladresse et magie de pacotille seront de mise dans une comédie médiévale déjantée !

LE DIMANCHE 13 JUILLET 2014 - REPAS et diverses animations : concours de boules, conférence, divertissement, avec à 16 h - CONFERENCE DE M. Jean-Loup FONTANA conservateur du patrimoine « **Mémoire et célébration, les monuments aux Morts de la Grande Guerre** » et à 14H30/15H le groupe les «Enchanteurs».

FETE DE LA SAINT-LAURENT :

LE SAMEDI 9 AOUT 2014 - Messe à 10H 30 suivie de la procession AIOLI, SPECTACLES ET ANIMATIONS

APRES MIDI RECREATIF DES SENIORS

LE MERCREDI 13 AOUT 2014 A VILLEVEILLE A PARTIR DE 14H 30

FETE DE LA SAINT-NICOLAS :

LE SAMEDI 16 AOUT 2014 - DIMANCHE 17 AOUT 2014 MESSE A 11H30 SUIVIE DE LA PROCESSION

Pendant les deux jours : manifestations diverses avec COURSES A PIED ADULTES ET ENFANTS - CONCOURS DE BOULES, animations.

FETE A MONTBLANC -

LE SAMEDI 23 AOUT 2014

MESSE A 11H30 ET PROCESSION - Repas pris en commun

Nous espérons vous retrouver nombreux à toutes ces fêtes et manifestations.

DIVERS TRAVAUX

Enrobé sur l'ancien chemin de Villevieille—vers le bassin.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COZZI : grâce au versement des amendes de police et à une subvention de Mr le Sénateur nous avons pu sécuriser cette route, qui dessert des résidences principales ainsi que les alimentations en eau du hameau du Champ ; coût des travaux 14 500 €.

D'autres travaux ont été effectués sur les voies communales par l'entreprise BEGNIS (débroussaillage, épaveuse sur le bord des routes communales, entretien des cimetières etc.)

Des panneaux « voie sans issue » ont été mis en place sur les voies communales.

MONTBLANC

La croix a été restaurée avec des dons de l'association le Trèfle de Val de Chalvagne et de M. Jean DIEUDE, qui nous ont aidé pour cette restauration.

La croix a été remise en place. Merci à l'entreprise BAUD Christian et à l'entreprise BOSI.

Merci également à Gérard BEZIER qui s'en est occupé



De nombreux travaux ont été réalisés sur l'ensemble de la Commune :

- Castellet-Saint-Cassien : mise en place des appareils à U.V. pour un montant de 8500 € H.T.
- Montblanc Haut : Travaux sur la chambre des vannes. 2 000 €. H.T.
- Remplacement de plusieurs vannes sur les réseaux d'eau suite aux intempéries.
- Remise en état de plusieurs bouches à clés déplacées par les chasse-neige.
- Travaux sur la station de pompage à Montblanc.
- Egalement en cours, la réfection du chemin des Cougnas et la consolidation du bord du ravin, coût 26 000 € en attente de subvention (nous avons l'aide de ONF/RTM.)
- Périmètre de protection de la source des Tuves en cours.

RESTAURATION DU TABLEAU DE LA CHAPELLE ST NICOLAS



Travaux à Villevieille

La restauration du Tableau de la Chapelle Saint-Nicolas est terminée, pour un montant de 3 209 € (Entreprise Descours-Poirson, travaux de réalisation du cadre 340 € par l'entreprise BAUD Christian et Fils.)

Désormais le patrimoine religieux de la Commune a été restauré pratiquement dans sa totalité.

Merci aux personnes qui entretiennent cette chapelle, et qui l'embellissent au bénéfice de tous.



NOUVELLE DELIMITATION DES CANTONS

Par décret 2014-226 du 24/2/14, la délimitation des nouveaux cantons des A.H.P. a été faite ainsi :

CANTON N° 2 : Castellane, il comprend les 32 communes suivantes : Allons, Allos, Angles, Annot, Beauvezer, Braux, Castellane, Castellet-les-Sausses, Colmars, Demandolx, Entrevaux, Le Fugeret, La Garde, Lambruise, Méailles, Moriez, La Rochette, Rougon, Saint-André-les-Alpes, Saint-Benoît, Saint-Julien-Du-Verdon, Saint-Pierre, Sausses, Soleilhas, Thorame-basse, Thorame-haute, Ubraye, Val-de-Chalvagne, VergonsVergons, Villars-Colmars.

La nouvelle délimitation des cantons pour 2015

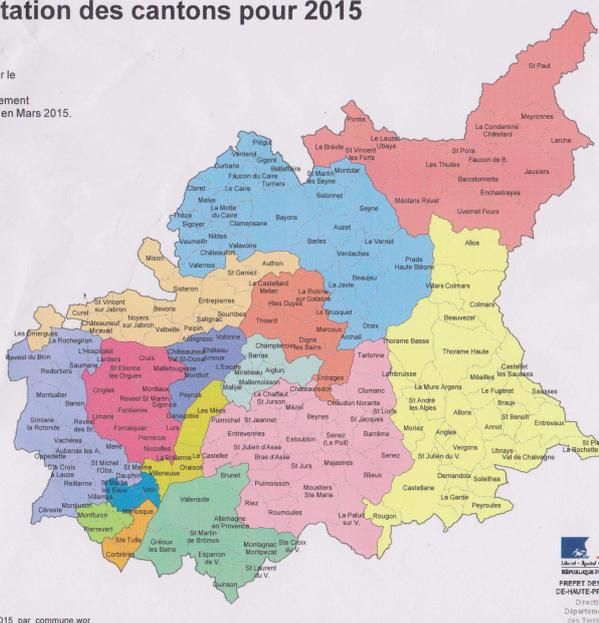
La délimitation des cantons a été modifiée par le décret du 24 février 2014. Elle entrera en vigueur au prochain renouvellement de l'assemblée départementale, qui aura lieu en Mars 2015.

- Barcelonnette
- Castellane
- Digne-les-Bains 1
- Digne-les-Bains 2
- Forcalquier
- Manosque 1
- Manosque 2
- Manosque 3
- Oraison
- Reillanne
- Riez
- Seyne
- Sisteron
- Valensole
- Volonne

Les communes de Digne et Manosque sont à cheval sur plusieurs cantons

Echelle : 1cm = 6 km en A4

Sources : IGN BD CARTO - décret du 24/02/2014
Réalisation DOT/SDT/CAT/AA - Carte 02/2014 - cantons_2015_par_commune.wor



Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau de la Commune de Castellane.

Il semblerait que les élections des conseillers territoriaux, et des conseillers régionaux soient reportées en 2016, nous sommes dans l'attente de confirmation.

Jean LEON prend sa retraite

Après quarante trois ans de bons et loyaux services Jean LEON a pris sa retraite de conseiller municipal.

Né le 4 avril 1932, Jeannot LEON a intégré le Conseil Municipal de Villevieille en 1971 sous la mandature de Mr Fernand FENOUIL (Maire de Villevieille à l'époque). Il a depuis été réélu sans interruption. Il a été acteur en 1973 de l'association des trois communes (Castellet Saint Cassien, Montblanc, Villevieille) et en 1983 de leur fusion. Il a été conseiller municipal jusqu'en 2001 avec Mme Germaine Léon, Maire honoraire, et de 2001 à 2014 avec l'équipe municipale actuelle.



Durant ces quarante trois ans de mandat, il s'est dévoué avec gentillesse et compétence au service de la commune et ses habitants. Son implication est un exemple que nous devons suivre afin de servir notre commune.

En 2002, il a reçu la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale et en 2011 pour les quarante ans comme conseiller municipal celle en or que lui a remise Mr le Sous Préfet de Castellane (Notre photo)

La Commune de Val de Chalvagne, son Conseil Municipal et ses habitants se joignent à moi pour le féliciter pour son engagement au service de la Commune, pour le remercier et lui souhaiter une longue et paisible retraite.

VAL DE CHALVAGNE

COMMUNE DE VAL DE
CHALVAGNE 04320
Castellet-St-Cassien
04320 VAL DE
CHALVAGNE

Téléphone :
04 93 05 40 29
Télécopie :
04 93 05 40 29

Directeur de publication:

GATTI Christian

Concepteur :

Bernard CAIRO



La Langue d'Autrefois (suite)

Après la disparition de la langue Provençale en quelques décennies, c'est au tour de notre accent d'être malmené et méprisé comme si c'était une manière défectueuse de prononcer le français, alors que c'est un reste de la langue ancienne; de même qu'un étranger ayant appris le français conserve en le parlant les intonations de sa langue maternelle, de même nous prononçons le français à la manière du provençal. Cet accent, les enfants l'héritent de leurs parents même s'ils ont perdu l'usage de la langue. Mais cet héritage est de plus en plus menacé car partout on cherche à gommer cet accent méridional que certains trouvent ensoleillé, pittoresque avec un goût d'ail et de thym ! Il faut dire que le cinéma, la littérature régionaliste, la télévision et la publicité ont largement usé et abusé de cet accent pour faire « couleur locale ». Mais aujourd'hui, dans les villes de la Côte, on parle de plus en plus « pointu ». Il est vrai que la population y est très mélangée et les autochtones de moins en moins nombreux .

Mais pourquoi des jeunes, nés à Nice ou à Cannes parlent-ils avec ce drôle d'accent venu de nulle part, complètement différent de celui de leurs parents et grands-parents ? Besoin d'imiter les « djeunes » des banlieues parisiennes ? Influence de l'école qui prend soin de formater les enfants dès les petites classes ? Influence de la télé avec ces présentatrices de Nice-Côte d'Azur qui s'évertuent à gommer leur accent jusqu'à en être ridicules alors que leurs collègues masculins restent plus naturels ?

Aujourd'hui, dans nos villes, on entend sonner notre accent seulement au marché, dans les transports en commun, parfois dans les vieux quartiers. Mais dès que vous franchissez les portes d'un grand magasin ou d'une administration, vous n'entendez plus qu'un français standard.

Il est vrai que le petit monde de Marcel Pagnol ou Francis Gag a disparu ; pour le retrouver, il faut s'aventurer dans ce que l'on nomme un peu dédaigneusement « l'arrière-pays », que je préfère appeler le « Moyen ou le Haut Pays ». Dans les villages, les autochtones ne s'expriment plus en Nissart ou en Gavot mais ils ont conservé ce fameux accent, cette façon de s'exprimer comme dans l'ancienne langue qui était sonore, bien timbrée : c'était une langue de plein air, car à la campagne l'on s'appelait de loin avec force .

Qu'entendons-nous aujourd'hui ? On murmure, on n'articule pas... Ecoutez bien autour de vous : à la télé, au cinéma, dans la rue, ceux que l'on comprend aisément sont de plus en plus rares.

Et même si certains tentent de sauver le Nissart , le Gavot ou le Provençal maritime dans des associations culturelles, même si quelques jeunes restent attachés à leurs racines et apprennent ces dialectes, glanant ainsi quelques points à l'examen du Bac, le monde d'aujourd'hui tend vers l'uniformité et nous ne pouvons que regretter cette variété des accents qui était une richesse de notre pays et la marque de notre identité.

Fernande GRAC